délibérations 2017 - 01 CR du 19 janvier

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 janvier 2017

L'an deux mil dix sept, le dix neuf janvier, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NAUDON Jean-Pierre, suite à une convocation individuelle adressée à tous les conseillers en date du 16 janvier 2017.

Etaient présents : Mme ROUGIER, M. LESSEIGNE, M. VILLEMIANE, M. BOISSIERES, M. FRITSCH, M. LIAL, Mme PAUILLAC, Mme THOMAS-BENEY, Mme FAUVET, M. CHAUGIER, Mme CHOURY

Excusés : Mme AVANZINI, M. DIDIER, M. BERNEDE

Procurations : Mme XIMENEZ a donné procuration à M. LIAL

M. VARGAS a donné procuration à M. BOISSIERES

Mme COMBEFREYROUX a donné procuration à Mme ROUGIER

Mme MARTY a donné procuration à Mme CHOURY

Madame ROUGIER procède à la lecture du compte-rendu du précédent conseil municipal. Ce dernier est validé à l'unanimité. Madame ROUGIER est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- D.E.T.R. 2017

- Visite Inspectrice Académique
 - F.D.A.E.C. City Stade
 - Compte rendu réunion publique
 - Assemblée Nationale et Sénat
 - Commission voirie réunion F.D.A.V.C.
 - Conseil général
 - Divers :
 - ➢ Information tennis
 - ➢ Remerciements Association des Donneurs de Sang
 - ➢ Théâtre du 4 février salle Albert Lallier

I - D.E.T.R. 2017

Monsieur le Maire expose à l'équipe municipale que les travaux d'aménagement de bourg pour objet d'améliorer la sécurité routière (travaux, y compris aménagement voirie dans la limite de 25 % du montant de la dépense, mobilier urbain fixe, hors enfouissement de lignes, hors assainissements) peuvent faire l'objet d'une demande de subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. Les dossiers doivent être déposés au préfet au plus tard au 31 janvier 2017. Il présente à l'assemblée le devis d'A2i d'un montant de 147.645,00 EUR.

Il précise que les frais d'acquisitions foncières, d' études, d'honoraires et prestations intellectuelles sont exclues.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres de prendre la délibération.

II - Visite Inspectrice Académique

Lors de sa visite du 17 janvier dernier (en présence de Madame la Directrice, Mme BENEY-THOMAS, Mme ROUGIER et Monsieur le Maire) Madame l'Inspectrice Académique a confirmé que les effectifs de l'école étaient en constante progression et qu'à ce titre, il y avait la possibilité d'ouvrir une classe supplémentaire pour l'année scolaire 2018/2019. Constatation également

d'augmentation des naissances sur les prochaines rentrées scolaires notamment pour les enfants nés en 2014/2015. Notre commune étant classée en **Ré**seau d'**E**ducation **P**rioritaire, 1/2 poste supplémentaire pourrait être accordé à notre école dès la rentrée 2017/2018 ; réponse sera donnée courant mars par l'inspection académique.

Le problème de garderie du soir ayant été résolu, il n'y a plus lieu d'agrandir le local. Les maternelles resteront jusqu'à 18 h 30 à la maternelle et n'engorgeront plus la garderie du soir. L'étude surveillée restera dans la salle de bibliothèque.

Le Conseil Municipal envisage la probabilité d'une classe mobile comme il en existe déjà à St-Magne de Castillon.

III - F.D.A.E.C.

Monsieur le Maire informe que le Département de la Gironde maintient son soutien à l'ensemble des communes de Gironde au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes. Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 30 juin 2017. Outre le matériel informatique, les petites dépenses d'investissement, vide-cave, remplacement batterie sécateur électrique, l'équipe municipale souhaite ajouter le dossier City stade avec la piste athlétisme et l'aire de skate-parc.

IV - Compte rendu réunion publique

M. FRITSCH a confirmé aux administrés que certains engins hors gabarit (moissonneuses batteuses par exemple) pourraient continuer à passer dans la rue des 2 villages, la largeur conservée serait de 3,80 m. Pour les autres professionnels, ils devront s'équiper de remorque porte-coupe. Il n'est pas envisageable de prévoir plus car les habitations ne peuvent être détruites.

V - Assemblée Nationale et Sénat

Monsieur Boudié notifie que l'Assemblée Nationale a attribué une subvention de 2.000 EUR dans le cadre de l'aménagement des locaux du RPI. Un dossier complet doit être retourné impérativement pour le 28 février 2017.

Le réaménagement de la cour de la maternelle pourrait être présenté.

Mme ROUGIER interpelle le Conseil Municipal sur les courants d'air sous le préau de la garderie lorsque les enfants attendent. Des fermetures en *plexi glaces* pourraient -elles être installées pour réduire ce couloir glacial ?

VI -Commission voirie

Prochaine commission voirie prévue le 1er février 2017 à 9 heures pour faire le point sur les travaux à prévoir sur le budget 2017 (place du 8 mai - route de la Brande - route des écoles).

VII - Conseil Général

Lors de la cérémonie des voeux du Conseil Départemental, Monsieur Jean-Luc GLEYZE a annoncé la politique à venir. Mme GUIONIE Christelle interviendra lors du conseil municipal de février (date à nous déterminer) pour nous expliquer les critères retenus :

1° sur le développement durable ;

2° sur la mise en place de l'office foncier qui réalise l'achat au nom de la commune avec rétrocession sur 5 ans

renouvelable une fois.

VIII - Divers

- Invitation Poule au Pot du tennis le 11 février à Pineuilh

- Remerciements du Président de l'association des Donneurs de sang pour la subvention 2016

- Rappel théâtre EMY Et EMA salle Albert Lallier le 4 février à 20 heures.

- Quine du basket club le 4 février salle Marcel Duchant

- Commission sports et loisirs lundi 31 janvier à 20 heures pour préparer la journée INTER/ASSO du 8 ou 9 /07

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

=> Accueil

=> Retour choix délibérations 2017